Un inventaire de la biodiversité : à quoi ça sert ?

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité s'inscrit dans une démarche de recensement, d'échanges et de vulgarisation de la connaissance de la biodiversité sur la commune.

En parallèle, les citoyens, les groupes scolaires et les professionnels peuvent découvrir le projet et s'impliquer à travers de nombreuses animations, sorties et mobilisation via les sciences participatives.

Aidez-nous à observer la nature!

Papillons, champignons, oiseaux, fleurs, chauves-souris, arbres, martins pêcheurs... où se cachent-ils ? combien sont-ils ? Vous voulez agir chez vous ou autour de chez vous pour protéger la biodiversité ?

Participez à l'inventaire de la biodiversité à Cahors : des animations et des inventaires sont porposés (+ d'infos avec le QR Code)

La LPO Occitanie - Lot vous prête également des kits d'observations naturalistes.

En savoir plus



Participer, se renseigner

LPO Occitanie - délégation Lot stephanie.plaga-lemanski@lpo.fr 05 65 22 28 12

Espace Clément Marot - Place Bessières - Cahors (permanences les mercredis matin 10h-12h30)

La LPO Occitanie - délégation Lot



La délégation lotoise de la LPO Occitanie réalise des actions de préservation (suivis, expertises...) sur toute la faune et la flore et de sensibilisation pour tous les publics. Présente depuis 1987 dans le Lot, l'association est installée à Cahors et rayonne sur tout le département.



INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

INVENTORIER LES HIRONDELLES ET LES MARTINETS











Participez au recensement des nids

Parcourez la ville à la recherche des nids d'hirondelles et de martinets et participez à leur recensement. La recherche pourra s'étaler de mi-mai à mi-août pour les hirondelles, entre le 15 juin et le 10 juillet pour le Martinet noir. Il est conseillé de privilégier le matin et le soir, moment où les oiseaux sont plus actifs, plutôt que les heures chaudes.



L'Hirondelle rustique est principalement campagnarde et niche à l'intérieur des bâtiments (grange, garage non fermé...). Plusieurs couples peuvent être présents sur le même site de nidification. Elle construit un nid en forme de demi-coupe à partir de boue et d'herbe.



Les martinets nichent dans les cavités et anfractuosités du bâti (trous de boulins, sous les tuiles, caissons de volets roulants, fissures dans les murs par exemple) et ne construisent pas de nids. Ils sont nicheurs quand on les observe entrant dans une cavité. Les rondes bien audibles sont souvent réalisées proches de bâtiments où la nidification est en cours.



Citadine et grégaire, l'Hirondelle de fenêtre niche en colonie dans les villes, sous les avancées de toits ou au niveau des encoignures de fenêtre. Elle construit un nid en quart de sphère avec de la boue et des brins d'herbe. Les secteurs privilégiés sont localisés à proximité de l'eau soit tous les quartiers proches du Lot.

Quand vous avez localisé des nids,

- -le nombre de nids sur chaque façade de bâtiment, s'ils sont occupés ou non.
- -le n° du bâtiment, le nom de la rue
- -idéalement, prenez une photo des nids
- -renseigner les informations sur Naturalist ou Faune-Occitanie

(+ d'infos pour savoir comment transmettre les données sur le site internet)

Un nid est considéré comme occupé si :

- -le nid est en cours de construction / rénovation
- -des allers-retours réguliers au nid sont observées (nourrissage des jeunes)
- -les têtes des jeunes sont visibles à l'entrée
- -des fientes fraiches sont présentes à l'aplomb du nid.

Des espèces menacées

Les hirondelles ont un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes en régulant les populations d'insectes volants. Une hirondelle rustique peut, par exemple, consommer 60 insectes par heure ou 850 par jour! Elles sont pourtant soumises à plusieurs menaces naturelles et anthropiques. Les dernières études réalisées en Occitanie à partir de données collectées sur 20 ans ont permis de mettre en évidence une diminution des populations d'Hirondelle rustique et de fenêtre respectivement de 32% et 42.7% (LPO Occitanie – Evolution des oiseaux communs en Occitanie, 2023).

Les hirondelles et martinets à Cahors





Gorge gris sale, petite tâches blanches sur la queue et dessous blanchâtrebrunâtre

Envergure: 32 - 35 cm



Dos noir à reflets métallique, tâche blanche à la base de la queues et gorge et ventre blancs Envergure : 30 cm



Hirondelle de rivage
Dos brunâtre, collier brun sur
la poitrine; gorge banche
Envergure: 25 cm



Envergure: 42 - 48 cm

Martinet à ventre blanc
Dos brun uni, ailes effilées en

forme de faux, gorge et ventre blanc avec un collier brun Envergure : 60 cm

Les hirondelles sont des espèces protégées par la loi de protection de la nature de 1976 et par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009. Pour ces oiseaux, l'enlèvement, la destruction des nids, couvées, poussins et adultes sont interdits, de même que la perturbation intentionnelle des oiseaux notamment pendant la période de reproduction. L'infraction à cette réglementation constitue un délit passible de 15 000 € d'amende et/ou une peine d'emprisonnement d'un an.

